
COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

COMMISSION RESTREINTE DU 25/09/2023

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS CONFIRMATION DE NIVEAU DE CLASSEMENT

ST CYR L'ECOLE – PARC DES SPORTS LELUC 3 – NNI 785450103

Cette installation sportive était classée T5 SYN jusqu'au 14/09/2023. Installation visitée par M. LEDUC membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 14/09/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 08/09/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires - Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse - Rapport de visite
- A.A.C.
- Tests in situ du 17/07/2023

La C.R.T.I.S. constate les non-conformités suivantes :

- Hauteur du but droit non conforme (2,40m au lieu de 2,44m) - Présence d'un but amovible côté gauche du terrain à 1,30m de la ligne de but : à faire sortir du terrain afin d'avoir la zone de sécurité réglementaire de 2,50m minimum.

La C.R.T.I.S. constate l'absence d'un plan côté de l'aire de jeu.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 14/09/2023 sous réserve de la levée des non-conformités avant le 14/03/2023 et demande au gestionnaire de lui transmettre un plan côté de l'aire de jeu. Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.